

République Française	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	<b>Délibération n°2026.02.14 Du 15 avril 2026</b>
Département des Yvelines	L'an deux mille vingt-six, le 15 avril, à 20 h 00 heures, les membres du Conseil municipal, régulièrement convoqués par voie numérique le 9 avril, se sont réunis, salle du Conseil municipal de l'Hôtel de Ville, sous la présidence de M. Richard LEJEUNE Maire.	
Ville de La Celle Saint-Cloud  La Celle Saint-Cloud	Objet : <b>Désignation des représentants au sein de l'association Insertion Education et Soins (AIES).</b>	
Secrétaire de séance : Mahaba AL QAHWACHI	<b>LE CONSEIL MUNICIPAL,</b>	
En exercice : 35 Présents : 33 Pouvoirs : 2 Votants : 35	<b>Vu</b> le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L. 2121-21,	
Pour : 35 Contre : 0 Abstentions : 0	<b>Vu</b> les statuts de l'AIES (Association Insertion Education Soins),	
Présents <u>Le Maire</u> Richard LEJEUNE	<b>Considérant</b> que cette association a pour but notamment de développer des actions en matière d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle après d'enfants, adolescents et adultes en situation de handicap,	
<u>Les Maires-adjoints</u> Olivier DELAPORTE Sylvie d'ESTÈVE Pierre QUIGNON-FLEURET Anne CHAPELET Othman NASROU Florina POPA Mohamed KASMI Valérie LABORDE Emmanuel TAMBRUN Blandine BEAUPAIN	<b>Considérant</b> qu'à La Celle Saint-Cloud, l'AIES gère l'institut médico-éducatif « Le Pré d'Orient ».	
<u>Les Conseillers</u> Anne-Sophie MARADEIX Bruno BAYLE Laurent BOUMENDIL Danielle RAVILLION Pulchérie KOUAMÉ Isabelle JOUËT-PASTRÉ Séverine PEREZ Philippe LERIN Blaise VIGNON Mathilde JORROT Audrey AUBER Laurent DUFOUR Adrien BONIN Alexis LABORIA Mahaba AL QAHWACHI Jean-François BARATON Michel AUBOUIN Dominique PAGÈS Nathalie ZULIANI Antoine HULOT Pascale ASKENFELD Sébastien LECLER	<b>Considérant</b> les statuts de l'AIES qui prévoit la désignation de deux représentants parmi les conseillers municipaux de La Celle Saint-Cloud,	
	<b>Considérant</b> qu'il convient, suite au renouvellement de l'Assemblée Municipale de procéder à la désignation du représentant du Conseil municipal au sein de l'Association Insertion Education Soins,	
	<b>Vu</b> les candidatures,	
	<b>APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ</b>	
	1° A l'unanimité,	
	<b>Décide</b> de procéder au vote au scrutin public.	
	2° A l'unanimité,	
	<b>Décide</b> de désigner pour le représenter au sein du conseil d'administration de l'association Insertion Education, Soins (AIES), les membres suivants :	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Benoît VIGNES</li> <li>- Séverine PEREZ</li> </ul>	
		Le Maire,  Richard LEJEUNE
	<i>Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Sauf mention contraire exigée par la loi, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter :</i>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- de sa date de publication (pour les délibérations à caractère non individuel)</li> <li>- ou de sa date de notification à l'intéressé (pour les délibérations à caractère individuel)</li> </ul>	
	<i>Dans ce même délai, un recours gracieux peut être déposé devant l'autorité territoriale. Ce recours suspend le délai de recours contentieux qui recommencera à courir à compter de la réponse expresse de l'autorité territoriale, ou en cas de silence de celle-ci, deux mois après l'introduction du recours gracieux.</i>	
Absents excusés : Benoît VIGNES Stéphane MICHEL		
Absents ayant donné pouvoir : Benoît VIGNES pouvoir à Mohamed KASMI. Stéphane MICHEL pouvoir à Pascale ASKENFELD		
Absents :		
	Accusé de réception en préfecture 078-217801265-20260415-2026-02-14-DE Date de réception préfecture : 21/04/2026	